CHARGE(E) DE MISSION

PREVENTION DES INONDATIONS

Mission principale : Réduction de la vulnérabilité (dispositif ALABRI)

CONTEXTE

L'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Vistre Vistrenque intervient à l'échelle d'un bassin versant de 800 km² rassemblant plus de 300 000 habitants sur 54 communes et 5 EPCI adhérents (la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et les Communautés de Communes Terre de Camargue, Petite Camargue, Rhôny Vistre Vidourle et Pays de Sommières).

L'EPTB Vistre Vistrenque a pour objectif la gestion équilibrée et durable de la ressource en eaux souterraines, en eau superficielle, des cours d'eau et des milieux aquatiques sur son territoire. A ce titre, il est porteur d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eau (SAGE), d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI3), d'un schéma de revitalisation du Vistre sur près de 25 km, et d'un plan pluriannuel de gestion de la végétation des cours d'eau.

L'équipe de l'EPTB Vistre Vistrenque compte 23 agents ainsi que 2 Equivalents Temps Plein mis à disposition par Nîmes Métropole. Sous la responsabilité du directeur, l'EPTB est organisé autour de 5 services :

- le service prévention des inondations,
- le service rivières,
- le service eaux souterraines,
- le services administratif financier et
- le service communication et aménagement du territoire.

Le service « prévention des inondations » de l'EPTB Vistre Vistrenque porte le PAPI 3 Vistre, en étroite collaboration avec l'Agglomération de Nîmes métropole. Il comprend 88 actions réparties sur 7 axes pour un montant de près de 130 M€ sur 7 ans (2022-2028). Ce PAPI3, l'un des plus important en France, poursuit l'effort de préventions des inondations et de protection des biens et des personnes mené par le territoire marqué par les crues historiques de 1988, 2002, 2005 et 2014. Le PAPI 3 comprend 7 axes :

- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- Axe 2 : Surveillance, prévention des crues et inondations ;
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise ;
- Axe 4 : prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme (PLU/SCOT) ;
- Axe 5 : Réduction e la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- Axe 6 : Gestion des écoulements ;
- Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

La réduction de vulnérabilité des enjeux exposés au risque d'inondation est l'un des axes forts du PAPI 3. Elle concerne 32 000 logements individuels, 3 400 bâtiments logements collectifs et près de 80 ERP.

Les collectivités du bassin du Vistre se sont montrées précurseurs, et extrêmement ambitieuses sur les démarches de réduction de la vulnérabilité. A ce jour, 6670 diagnostics et 813 dossiers travaux ont déjà été réalisés.

Les objectifs actualisés du PAPI3 prévoient annuellement, la réalisation de 800 diagnostics et 400 réalisations de dossier de travaux. Une nouvelle stratégie se met en place pour inciter les propriétaires à passer à l'acte et réaliser des travaux permettant de rendre plus résilient leurs logements. L'objectif visé est de tendre vers un ratio de 1 dossier travaux pour 2 diagnostics réalisés.

LES MISSIONS

Sous l'autorité du chef de service inondation, le (la) Chargé(e) de mission prévention des inondations sera en charge d'actions concernant principalement l'axe 5 et également les axes 2 et 4 du PAPI.

Mission principale : La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens (axe 5) – 70%

Animer et piloter le dispositif « ALABRI »

- Piloter les bureaux d'étude en charge de la mise en œuvre des diagnostics et accompagnement aux travaux des propriétaires et bailleurs sociaux
- Animer le dispositif ALABRI pour favoriser la réalisation du plus grand nombre de travaux de réduction de vulnérabilité sur les bâtiments en zone inondable (logements et ERP) ;
- Organiser, mettre en œuvre et suivre les processus de financement avec les collectivités ;
- Accompagner les collectivités dans leurs démarches sur leurs ERP ;
- Organiser et piloter les groupes de travail techniques et décisionnels ;
- Contribuer à la création et la mise en œuvre des dispositifs de communication et d'information ;
- Réaliser des documents de synthèse et le reporting sur l'avancement des démarches ;

Assurer le suivi technique du dispositif

- Assurer le suivi et la validation technique des démarches proposées par les bureaux d'étude ;
- Assurer le suivi des prestations pour la réalisation des travaux de mitigation et leur réception ;
- Expertiser les propositions des bureaux d'étude sur les mesures formulées dans les diagnostics ;
- Garantir la qualité des dossiers de demandes de financement des travaux de mitigation ;

Assurer le suivi administratif et financier

- Rédiger les cahiers des charges et contribuer au montage des dossiers de consultation des bureaux d'études en lien avec l'agent responsable des marchés ;
- Assurer le suivi budgétaire et financier des études et travaux de réduction de la vulnérabilité ;
- Assurer la validation, la coordination et le suivi des financements associés aux travaux;
- Rédiger les documents administratifs nécessaires au bon déroulement des projets ;

Missions liées à la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme (axe 4) – 15%

- Participer aux démarches d'urbanisme résilient du territoire ;
- Assister et accompagner les porteurs de projets d'urbanisme en vue d'améliorer leur résilience ;
- Rédiger des avis (partie inondation) sur les projets d'aménagement sur le territoire ;

Missions liées à la surveillance, prévention des crues et inondations (axe 2) – 15%

- Accompagner les actions de surveillance de prévention des crues et inondations en lien avec les acteurs opérationnels du territoire ;
- Accompagner les communes et EPCI-FP sur l'utilisation des outils de veille hydrométéorologique ;
- Participer à la mise en place d'un dispositif de supervision des inondations sur le territoire du Vistre

Autres activités et tâches relatives au poste

- Participer et piloter d'autres actions de prévention des inondations et de réduction du risque en fonction des charges de travail et synergies à mettre en place dans le cadre de ce PAPI 3 ;

COMPETENCES REQUISES

- Bac + 5 : Diplôme d'Ingénieur ou Master
- Domaine : Hydrologie, Hydraulique, Gestion des risques, prévention des inondations,
- Maîtrise des concepts liés aux inondations (aléa, enjeux, risques, PAPI, PPRI, dispositif ALABRI).
- Connaissances en travaux publics et en bâtiment appréciées
- Maitrise des outils informatiques usuel (word, excel, etc) ; outils SIG et bases de données appréciées.
- Rigoureux, organisé, autonome et aisance relationnelle
- Esprit d'initiative pour créer des dispositifs.

- Force de persuasion pour « faire adhérer » au projet collectif.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE

- Poste à temps complet
- Temps de travail : 35h hebdomadaires
- Poste basé à Caissargues
- Recrutement sur un contrat de projet de 3 ans
- Rémunération : selon grille indiciaire et expérience
- Avantages sociaux : Participation Mutuelle + CNAS + Titres restauration
- Véhicule de service pour les déplacements professionnels

CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Contact technique et administratif : EPTB Vistre Vistrenque – 04 66 84 55 11
- Date limite de remise des candidatures : le 11 novembre 2024
- **Entretien : le mercredi 21 novembre 2024**
- Poste à pourvoir à partir du 1er décembre 2024

Lettre de candidature et CV adressés à :

- Monsieur le Président 7 avenue de la Dame – Zone Euro 2000 30132 Caissargues
- Par courrier ou par mail (contact@vistre-vistrenque.fr)